

# DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHARGÉ DE FONCTIONS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2023 du 24 juillet 2023 portant organisation des services départementaux,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

## Le Président du Conseil départemental,

Considérant que monsieur Frédéric Roberjot a été nommé par voie d'intégration directe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, sur le poste de directeur au pôle aménagement et développement territorial – direction de l'immobilier.

# ARRÊTE:

### Article 1:

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, monsieur Frédéric Roberjot, ingénieur en chef hors classe, est chargé des fonctions de directeur de l'immobilier – pôle aménagement et développement territorial.

### Article 2:

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 29 février 2024 Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par Caroline MEZIERE Directrice des ressources humaines

fleque